

**Une femme
poignardée à mort
pour avoir refusé une
demande au mariage** P16

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

Hamas étudie des propositions de cessez-le-feu

• Ghaza : La famine "est inévitable" P11



ABDELAZIZ RAHABI (ANCIEN DIPLOMATE)

Bamako joue «l'auxiliaires dans le nouveau projet du Sahel»

P3

APRÈS LE HARAG «DU TRAIN D'ATERRISSAGE»

**Deux mineurs arrêtés après leur
infiltration à l'aéroport d'Oran** P2

Agriculture

**La production d'agrumes
augmente à plus de 18 millions qx** P4

EDUCATION
NATIONALE

La préparation de l'année scolaire 2024-2025 examinée

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé par visioconférence, une conférence nationale consacrée à l'évaluation des opérations réalisées et à la préparation des prochaines étapes notamment la rentrée scolaire 2024-2025, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Organisée lundi en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, la conférence a été consacrée à "l'évaluation des opérations réalisées et à la préparation des prochaines étapes, outre la présentation de directives et d'orientations", a précisé la même source. A cet égard, le ministre a évoqué les principaux axes contenus dans "la circulaire-cadre de la rentrée scolaire 2024-2025, qui sera envoyée à tous les intervenants en vue de son application en tant que document de référence fixant les opérations à réaliser, outre un plan opérationnel avec un calendrier et des mesures définies pour achever les opérations restantes au titre de l'année en cours et préparer l'année scolaire 2024-2025.

Par ailleurs, M. Belaabed a réaffirmé l'importance de poursuivre "la mise en œuvre des mesures et procédures préventives indispensables contre les risques d'inhalation du CO, l'intensification des contrôles périodiques et la garantie de la maintenance des appareils de chauffage dans les établissements éducatifs, sans omettre les opérations en cours d'exécution dont il suit l'état d'avancement au niveau de chaque direction. A la lumière des résultats préliminaires des rencontres bilatérales qui se sont déroulées du 14 au 29 janvier 2024, entre les directeurs de l'Education et l'administration centrale, consacrées à la préparation de la prochaine rentrée scolaire, "le ministre a donné des instructions pour la concrétisation des mesures convenues", a noté le communiqué.

Dans un autre contexte, le ministre a souligné la nécessité de veiller "au suivi sur le terrain de la cadence de réalisation des établissements scolaires programmés pour la prochaine rentrée scolaire, se félicitant des efforts du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour la livraison de tous les projets dans les délais impartis".

Quant au volet financier, le ministre a insisté sur l'impératif de "payer les salaires des fonctionnaires à temps", saluant les efforts consentis pour "le versement des salaires des personnels avec l'application du nouveau point indiciaire décidé par le président de la République en janvier dernier".

Concernant la transition vers le tout numérique, M. Belaabed a révélé la préparation d'autres opérations de numérisation, mettant l'accent à cette occasion sur l'importante actualisation continue des informations sur la plateforme numérique pour éviter tout manquement dans l'exécution des différentes opérations de gestion.

R.N

APRÈS LE HARAG «DU TRAIN D'ATTERRISSAGE»

Deux mineurs arrêtés après leur infiltration à l'aéroport d'Oran

L'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran a été le théâtre, hier matin, d'une nouvelle tentative d'infiltration dans son enceinte dont le but est de prendre illégalement place dans un avion à destination de l'étranger.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a révélé, lors d'une réunion au siège de la wilaya consacrée au secteur de la formation professionnelle, que «les services de sécurité ont arrêté, tôt hier matin, deux jeunes hommes qui se faufilaient clandestinement parmi les touristes à Oran, au niveau de l'aéroport international Ahmed Ben Bella, pour tentative d'immigration illégale à bord d'avions». Il a expliqué que les deux mineurs, originaires de la wilaya de Relizane et ne dépassant pas les 17 ans, se sont introduits furtivement dans l'aéroport après avoir coupé la clôture en fer. Ce qui a déclenché la sirène et les services de sécurité les ont arrêtés avant leur arrivée dans l'avion.

Le wali a également révélé, au cours de son discours, que les services de sécurité ont enregistré, avant-hier, une tentative d'infiltration d'un mineur de 15 ans dans l'enceinte de l'aéroport, avant que celui-ci ne soit arrêté et remis à la justice. Ainsi, le scénario du jeune homme arrivé en France caché dans le système d'atterrissage avant d'être soigné par les services de l'aéroport et transporté à l'hôpital dans un état critique, se répète à nouveau et dans la même structure aéroportuaire, trahissant ainsi de graves carences à son niveau.



Fin décembre dernier, l'aéroport Ahmed Ben Bella d'Oran a été le théâtre, le 28 décembre 2023, d'une tentative de haraga qui a fait la une des médias locaux et internationaux, après qu'un jeune homme ait réussi à s'infiltrer dans l'aéroport, à atteindre la zone d'atterrissage et à se cacher dans le train d'atterrissage d'un appareil d'Air Algérie d'un avion d'Air Algérie, lors de son vol vers l'aéroport d'Orly à Paris (France).

Cette affaire a été sanctionnée, après une enquête ordonnée par le Président de la Répu-

blique, par le limogeage de responsables algériens de la sécurité, de l'aéroport et de l'armée de l'air, à leur tête le directeur général de la sûreté nationale, Farid Zinedine Bencheikh qui cédera son poste à Ali Badaoui. Autre conséquence de cette affaire : Issam Sayed a été nommé il y a trois semaines par l'inspecteur général du ministère des Transports, comme nouveau directeur a été nommé à la tête de la Société de gestion des aéroports d'Oran. Le 7 janvier, le juge d'instruction près la Cour d'El Athma-

nia au niveau de la cour d'Oran a ordonné la détention provisoire à l'encontre de 10 policiers et agents travaillant à l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, ainsi que d'un mécanicien de la compagnie Algérien Airlines. Les mis en cause sont poursuivis pour «acte non intentionnel qui expose à la mort les passagers d'avions d'Air Algérie» et «délit de mise en danger de la vie ou de la sécurité physique d'autrui, ainsi que la sécurité de l'avion».

Mehdi.B

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

70% de diplômés seront formés en mode apprentissage

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine Merabi, a affirmé, hier à Alger à l'occasion de l'ouverture des travaux de la journée d'étude sur la relation entre le secteur de la formation professionnelle et le partenaire économique sous le thème "la formation professionnelle et le partenariat économique- des perspectives prometteuses", au Cercle national de l'Armée à Alger, que son secteur tend à atteindre 70% de diplômés formés en mode apprentissage, "à travers la mobilisation des moyens nécessaires en commençant par l'arsenal juridique et organisationnel et les ressources financières et humaines pour un meilleur encadrement de l'opération de formation". Pour donner une grande impulsion à ce mode de formation, "il était nécessaire, a-t-il dit, de renforcer et de consolider la relation entre notre secteur et les différents partenaires économiques, qui jouent un rôle pivot dans la réussite de l'opération de formation, en contribuant à l'actualisation des programmes de formation et en facilitant l'accès des apprenants aux entreprises économiques et leur intégration professionnelle".

Le ministre a relevé que cette journée d'étude a été placée sous la supervision des walis afin de promouvoir le rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale, et leur permettre de participer à la transition vers une économie diversifiée et affranchie de la rente pétrolière, et ce, en concrétisation de l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

En concrétisation de ces objectifs supérieurs, secteur de l'éducation a mis en place une stratégie visant à généraliser l'approche économique dans la gestion des établissements de formation, toutes catégories confondues et à les relier à leur environnement économique, a précisé le ministre, soulignant que "parmi les bases de cette stratégie, figure le mode de formation par apprentissage permettant de l'adapter aux exigences de la modernisation et aux besoins du marché du travail".

Il a également relevé la signature de plusieurs accords, notamment avec les entreprises économiques nationales, dans l'objectif de définir leurs besoins en main d'œuvre qualifiée et suivre les

changements en la matière, à travers l'actualisation de sa nomenclature des filières et des spécialités de la formation professionnelle et la création de nouvelles spécialités, notamment dans les domaines prioritaires prévus dans le plan d'action du Gouvernement. Le ministre a appelé les responsables du secteur à "se rapprocher des différents acteurs économiques, en vue de conclure davantage d'accords qui permettront de fournir une main d'œuvre qualifiée et d'accélérer la dynamique de création du tissu des micro-entreprises et l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes d'affaires".

Il a par ailleurs affirmé que cette rencontre sera l'occasion de débattre des différents outils permettant de consolider et de développer la relation interactive entre le secteur de la formation et les différents acteurs économiques, en explorant les moyens d'accompagner les entreprises économiques pour cerner leurs besoins et assurer la formation continue pour leurs travailleurs.

R.N

ABDELAZIZ RAHABI (ANCIEN DIPLOMATE)

Bamako joue «l'auxiliaires & dans le nouveau projet du Sahel»

Dans une contribution publiée dans le site électronique d'information, l'ancien diplomate et activiste politique Abdelaziz Rahabi s'est exprimé sur la situation au Sahel et ses répercussions sur la sécurité de l'Algérie. Il se trouve que l'Algérie est aussi un pays sahélien dans ses régions frontalières avec ces pays.

Pour l'ancien diplomate, les tensions dans cette région n'est absolument pas de nature locale, propre à ces pays. Elles impliquent «dans la réalité un nombre croissant d'acteurs internationaux. La situation au Mali en est un exemple éducatif.» Dans cette vaste région du Sahel, le Mali est le pays qui a le plus de relations avec l'Algérie. «À ce titre, toutes les crises politiques internes au Mali depuis 1963 à nos jours ont produit des effets collatéraux de gravité inégale en Algérie», a écrit Rahabi. Il a cité la chute programmée de Mouammar Kadhafi «par une coalition d'États arabes et occidentaux et le chaos qui a suivi cette opération», la qualifiant de la plus grave. Vient ensuite, «la montée en puissance militaire des groupes terroristes devenue le motif invoqué pour justifier l'intervention militaire française au Mali qui est à la source de l'instabilité et de l'internationalisation de la crise malienne.» L'exemple qui touche directement l'Algérie avec les retentissements que l'on sait, c'est l'attaque du complexe gazier de Tiguentourine. C'est dans ce tumulte qu'arrive l'accord d'Alger signé en 2015. «Il s'agit donc d'une demande de l'État malien que le gouvernement algérien avait favorablement accueillie considérant que la menace était réelle, urgente et globale dans notre propre profondeur straté-



gique et que «l'avenir du Mali est dans son unité nationale, son intégrité territoriale, dans la réconciliation nationale et la démocratie, selon la formule de Ramtane Lamamra.» «L'Accord de Paix et de Réconciliation au Mali de 2015 dont la laborieuse négociation a duré 9 mois a non seulement mis fin aux opérations militaires mais il a également proposé un cadre global d'équilibre des pouvoirs et un schéma d'organisation territoriale en mesure de garantir et de consolider l'unité du Mali,» a ajouté Rahabi.

Cet accord a reçu le soutien de tout le monde, à l'intérieur du Mali comme à l'extérieur. L'auteur remarque que «Le peu d'engagement des nouvelles autorités maliennes au sein du Comité de suivi était révélateur et laissait présager du récent désengagement et des derniers développements.» Les nouveaux maîtres de Bamako ont fait la sourde oreille sur toutes les propositions concernant l'adaptation de l'accord aux nouvelles données. «L'Algérie, écrit Rahabi, était d'ailleurs favorable et prête à les accompagner.»

C'est pourquoi, ajoute-t-il qu'il est tout à fait injuste et non conforme à la réalité de dire que l'Algérie a une quelconque part de responsabilité dans les problèmes entre le Nord et Bamako et contrairement à l'idée répandue par le gouvernement malien, notre pays n'a aucun intérêt dans le démembrement du Mali qui constitue sa profondeur stratégique naturelle et un acteur dans la lutte contre le terrorisme.» «La menace réelle réside dans la démultiplication des intervenants entre États, milices, mouvements, intérêts économiques, et médias

et peut comme en Libye exacerber la crise, différer les solutions et transformer le Sahel en zone de confrontation entre les grandes puissances, les États-Unis et la Russie.» Abdelaziz Rahabi arrive à la conclusion que les militaires au pouvoir à Bamako participent à une politique d'usure contre l'Algérie. Une politique pilotée par Les Émirats Arabes Unis, le Maroc ou Israël. Ces entités «agissent depuis longtemps dans cette zone et ont mis l'Algérie dans une situation de tension permanente et de guerre d'usure latente et très coûteuse pour son économie.» «L'Occident et ses alliés dans le monde arabe considèrent notre pays comme un membre influent du groupe des pays hostiles à leurs intérêts en Afrique, au Moyen Orient en Amérique latine et avec l'Iran.» «Le pouvoir malien actuel semble avoir été inscrit dans cette stratégie indirecte car son nouveau langage inamical et belliqueux dépasse largement ses moyens propres et le confine au statut d'auxiliaire dans le nouveau projet du Sahel.» La cause principale réside dans les positions de l'Algérie vis-à-vis de ce qui se passe dans le monde arabe et dans le monde. Il s'agit d'un nouvel ordre en préparation auquel notre pays devrait se préparer pour y faire face.
Synthèse : Sid Ali

A LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui sur la décision de la CIJ

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies tiendront aujourd'hui à New York, une réunion d'urgence, à la demande de l'Algérie, sur la question palestinienne, en vue de débattre de la décision de la Cour internationale de justice (CIJ), concernant les mesures conservatoires imposées à l'entité sioniste pour ses agressions barbares contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité où elle siège, depuis le 1er janvier, en tant que membre non-permanent. Dans le cadre des préparatifs pour cette réunion, la mission de l'Algérie à New York a eu, au cours de ces derniers jours, une série d'intenses consultations. Ainsi, une réunion restreinte a été tenue vendredi à la mission

algérienne, immédiatement après le verdict de la CIJ, en présence du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, ainsi que des représentants de la Palestine et de l'Afrique du Sud. Cette dernière est à l'origine de la plainte, examinée par la CIJ, dans laquelle Pretoria accuse de crimes génocidaires l'entité sioniste au cours de son agression, lancée le 7 octobre 2023, contre Gaza. De plus, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a participé à une réunion d'urgence du Groupe arabe à New York, consacrée à l'examen des mesures pratiques nécessaires à prendre suite à la décision de la CIJ. A cet égard, les ambassadeurs arabes ont exprimé leur appréciation des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité, faisant part de leur plein soutien à la proposition de l'Algérie portant tenue de cette réunion. Il a également été décidé de sou-



mettre un projet de résolution au Conseil de sécurité à la lumière des développements provenant de La Haye. Par ailleurs, le diplomate algérien a eu des consultations avec de nombreux représentants d'États, en particulier ceux membres du Conseil de sécurité, afin d'assurer une préparation optimale de cette réunion qui constituera la première pierre d'une série de mesures ultérieures visant à mettre fin

aux pratiques de l'occupant sioniste qui se croit, à tort, intouchable et inexpugnable. Dans ce même contexte, l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie a salué "solennellement", les hautes instructions du président Tebboune, données à la mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies pour demander la tenue d'une telle réunion, se félicitant du rôle majeur de l'Algérie dans le soutien au droit palestinien,

ce qui consacre ses positions inaliénables et historiques vis-à-vis de la cause palestinienne. Le Conseil de la Ligue arabe a salué lui aussi l'initiative de l'Algérie, "en sa qualité de membre arabe au Conseil de sécurité, consistant à appeler à une réunion d'urgence de l'organe onusien, en vue de prendre les mesures nécessaires afin d'activer la décision de la CIJ et amener l'entité sioniste à la mettre en œuvre. Pour rappel, la CIJ avait ordonné, vendredi dernier, à l'occupant sioniste de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher des actes de génocide contre les Palestiniens et améliorer la situation humanitaire à Gaza. Dans sa réaction immédiate, l'Algérie a dit "prendre connaissance avec intérêt" du prononcé de la CIJ, ce qui témoigne de la justesse de l'initiative du président Tebboune, premier chef d'Etat à appeler à une saisine massive des instances judiciaires internationales.

FORMATION
PROFESSIONNELLE

La relation entre la et le partenaire économique en débat

Les travaux de la journée d'étude sur "la relation entre le secteur de la formation professionnelle et le partenaire économique" ont débuté, hier, au Cercle national de l'Armée à Alger. Organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sous le thème "la formation professionnelle et le partenariat économique- des perspectives prometteuses", cette journée s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche adoptée ces dernières années, notamment en matière de développement de la formation par l'apprentissage, à travers la contribution directe et efficace des entreprises économiques, publiques et privées, à la formation, pour une meilleure adéquation "formation-emploi". Cette journée d'étude vise à développer et à renforcer la relation de la formation et l'enseignement professionnels avec le partenaire économique, assurer une prise en charge optimale des opérations de formation, répondre aux besoins du marché de l'emploi, amener les entreprises économiques à contribuer à l'élaboration et à l'actualisation des programmes de formation, définir les besoins des entreprises économiques en main d'œuvre qualifiée et à conclure des conventions entre le secteur et les entreprises économiques pour promouvoir les capacités de la formation par l'apprentissage étant le mode formation le plus proche du monde du travail.

Des cadres, des experts et des représentants du secteur de la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que des représentants d'entreprises économiques participent à cette journée d'étude ponctuée de plusieurs séances de discussions sur les moyens d'accompagner les entreprises économiques pour cerner leurs besoins en matière de formation.

R.E

POUR ASSURER LA DISPONIBILITÉ DE LA VIANDE PENDANT LE RAMADAN

Le ministère du commerce arrête son plan

Pas moins de 2.501 tonnes de viandes ont été importées durant toute l'année 2023 et, en janvier 2024, les quantités de viandes importées par les opérateurs privés et l'autorité publique compétente ont presque triplé, en atteignant les 7 375 tonnes.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des investissements semble avoir pris ses devants pour assurer aux Algériens un mois de Ramadan paisible. Le ministre de tutelle, Tayeb Zitouni, a indiqué hier à l'occasion d'une réunion préparatoire du mois de Ramadan entre les secteurs du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, que le marché est assez bien approvisionné en viande rouge et blanche par des commerçants publics et privés. Selon lui, pas moins de 2.501 tonnes de viandes ont été importées durant toute l'année 2023. Mieux, rien qu'en janvier 2024, les quantités de viandes importées par les opérateurs privés et l'autorité publique compétente ont presque triplé, en atteignant les 7 375 tonnes. C'est dire l'effort consenti par les pouvoirs publics pour rendre cette denrée très précisée par les Algériens durant le mois de jeûne disponible sur les étals avec des prix plus ou moins à la portée des petites bourses. D'ailleurs, M.Zitouni a assuré que d'importantes expéditions arriveraient en préparation du mois de Ramadan et pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens en leur permettant de consommer de la viande. Le ministre du Commerce a abordé également l'approvisionnement des wilayas du Sud en viande rouge importée dans le cadre du troc. Il a fait part de l'entrée de 284 892 têtes de bétail en Algérie au cours de l'année 2023 contre 141 000 têtes en 2022. Aussi, il a aussi appelé tous les commerçants à s'engager et à participer activement à la réussite de ce plan pour atteindre les objectifs escomptés. Loin des compromis qui nuisent à l'image du commerce. Et nuisible au citoyen.



Le ministre a également appelé l'Association de protection des consommateurs et les médias à contribuer sérieusement à la sensibilisation des citoyens à la nécessité de rationaliser la consommation et à lutter contre le gaspillage en orientant le contenu médiatique vers la promotion de la culture de consommation dans la société. Pour éviter l'envolée des prix et, par ricochet, préserver le pouvoir d'achat des Algériens, le ministère a, d'autre part, prévu d'installer des marchés spéciaux à l'échelle nationale pour les ventes promotionnelles de la viande. Ils seront ouverts 15 jours avant le début du Ramadan et fermés une semaine après Aid El-Fitr. Ces marchés spéciaux verront la participation de tous les offices publics de distribution et de régulation pour

vendre leurs produits (légumes, fruits, lait, viandes blanches et rouges...) et des chambres de commerce, ainsi que les associations interprofessionnelles des commerçants. En outre, M.Zitouni a insisté sur l'organisation et le contrôle des marchés dans le but de répondre à la demande et aux besoins des citoyens durant ce mois sacré et de renforcer la lutte contre la spéculation. Il a, aussi, fait état de la mise à la disposition des laiteries de quantités supplémentaires de lait en poudre pour mettre sur le marché des quantités suffisantes de lait en sachet subventionné, un produit très prisé durant le mois sacré. Sur un autre registre, le ministère du Commerce, Tayeb Zitouni, a révélé une diminution du nombre de communes connaissant des fluctuations en

matière d'approvisionnement en semoule, de 148 au niveau national à 0 commune actuellement. Il a assuré que cette denrée est disponible en grande quantité sur le marché national qui connaît également une stabilité dans l'approvisionnement en légumes secs, à l'exception des haricots de calibre 12 et des pois chiches. Il a assuré que de grandes quantités d'haricot blanc ont été introduites sur le marché national. Le ministre a déclaré que, durant les années précédentes, les Algériens consomment 300 000 tonnes par an de différents types de légumineuses, avant de faire part de la disponibilité, cette année, d'un stock de plus de 190 000 tonnes pour gérer le marché.

Sofiane Ait Kaci

AGRICULTURE

La production d'agrumes augmente à plus de 18 millions qx

La production d'agrumes a notablement augmenté durant la saison agricole en cours 2023-2024, atteignant plus de 18 millions de quintaux, grâce au développement de cette filière, notamment dans les wilayas du sud, a indiqué lundi à Alger le président du Conseil interprofessionnel de la filière agrumes (CNIF/agrumes), Mohamed Nadji. Dans une déclaration à la presse en marge de la journée d'étude préparatoire du salon régional des agrumes-région Centre, M. Nadji a fait savoir que le développement de cette activité par plusieurs wilayas, en tête desquelles El Oued, El Menia et Ouargla, a permis d'augmenter la production nationale d'agrumes à plus de 18 millions de qx, contre 16 millions de quintaux lors de la saison agricole précédente. Les superficies consacrées à la production d'agrumes connaissent une expansion de 5.000 hectares par an ces dernières années, selon le responsable qui a souligné dans ce contexte l'importance d'encourager les agriculteurs à revenir à certaines variétés anciennes et à réduire les importations de produits destinés à la transformation pendant la période de récolte en Algérie.

Les agriculteurs œuvrent à augmenter la production à travers l'adoption de l'agriculture intensive (700 arbustes par hectare), mais cela nécessite de les accompagner par la signature de contrats avec des unités de transformation (production de jus, confitures et matières premières y relatives), avec l'élargissement du réseau de commercialisation et l'ouverture de nouvelles voies d'exportation, notamment vers les pays africains, a-t-il ajouté. A cette occasion, le représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Redouane Messaoudi a présenté un exposé sur les capacités de cette filière en Algérie, précisant que la production des agrumes dans le pays, toutes variétés confondues, avait atteint 16 millions qx lors de la saison 2022/2023 sur une superficie dépassant les 80.000 hectares dont 62% dans la région du Centre. La wilaya de Bledia vient en tête du classement en matière de production avec 4 millions qx, suivie par Chlef (1,7 millions qx), et Mostaganem à la troisième place avec 1,5 millions qx, selon le même responsable qui a affirmé que le secteur s'employait au renforcement du partenariat dans le cadre de l'agriculture contractuelle à travers des

conventions unissant les différents intervenants en termes de valorisation des produits et de leur commercialisation en Algérie et à l'international. Pour sa part, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Yazid Hanbli a mis en avant les efforts consentis au niveau de cette filière dont les agriculteurs œuvrent à diversifier les variétés destinées à la commercialisation, à la transformation ou encore à l'exportation suivant des plans techniques définis. Intervenant à cette occasion le membre de la commission interministérielle chargée de l'utilisation des eaux usées épurées dans l'irrigation des arbres fruitiers, Fayrouz Boussouar a souligné l'importance de ce type d'eaux dans le renforcement de la production agricole car son utilisation est "sûre". La commission œuvre avec les secteurs concernés pour la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à irriguer 60% des superficies agricoles par des eaux usées traitées, à travers le raccordement des agriculteurs aux réseaux et consacrés, tout en assurant les équipements nécessaires.

R.E



DELLYS (BOUMERDES)

Plus de 20 millions DA pour le réaménagement du port



Une enveloppe de plus de 20 millions DA a été affectée au réaménagement du port de Dellys à l'est de Boumerdes, un des plus vieux ports du pays, afin d'assurer de meilleures conditions de travail aux pêcheurs et aux professionnels de la mer, a-t-on appris lundi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de Dellys.

"Le projet de réaménagement, prévu au lancement au début de la semaine prochaine, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan communal de développement (PCD) pour l'exercice 2024 de la commune de Dellys", a indiqué, à l'APS, le président d'APC, Mahfouf Ouali.

Le projet prévoit la réhabilitation de l'Ecole de formation dans les métiers de la pêche "Chahid Ahmed Zer-

rouni", comptant huit (8) salles de classes d'une capacité globale de 200 places pédagogiques, situées dans l'enceinte du vieux port de Dellys et opérationnelle depuis une vingtaine d'années. A cela s'ajoute la rénovation de l'établissement et sa dotation en équipements nécessaires pour améliorer les conditions de formation des stagiaires, selon le même responsable.

Il s'agira, également, du réaménagement et extension de l'abri de pêche du lieu-dit "El Kaous", mitoyen à l'entrée du vieux port de Dellys, pour assurer les conditions de travail nécessaires à près de 200 pêcheurs et professionnels activant au niveau de cet abri naturel, outre l'aménagement d'entrepôts au sein du port, destinés, entre autres, au ramendage des filets, la production de glace et autres prestations du domaine de la pêche.

Toujours selon le P/APC, ce projet fait suite à d'autres opérations dont a bénéficié le port de Dellys ces deux dernières années.

Les travaux effectués dans le cadre des précédentes opérations ont porté sur le dragage du port pour qu'il retrouve sa profondeur, et partant, faciliter les conditions d'accostage des bateaux de pêche dans le bassin portuaire, outre l'aménagement de l'infrastructure portuaire (accès et entrées), l'installation de l'éclairage public, le renouvellement des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable.

A noter que le port de Dellys est doté d'une capacité d'accueil de près de 100 embarcations de pêche et peut recevoir une centaine de métiers en relation avec l'activité de pêche. Son terre-plein est estimé à plus de cinq (5) ha.

BLIDA

Accord cadre entre l'université Saâd Dahlab et l'Université turque "Atatürk"

Un accord-cadre de partenariat a été signé lundi entre l'Université Saâd Dahlab de Blida et l'Université turque "Atatürk", dans le but de renforcer les liens de coopération en matière de recherche scientifique et de formation, a-t-on appris du rectorat de l'Université de Blida. L'Université Saâd Dahlab, comptant quatre Facultés et quatre Instituts spécialisés en sciences et technologie, a signé un accord-cadre de partenariat avec l'Université Atatürk, "l'une des plus prestigieuses universités turques", en présence de son recteur, le professeur Omar Kumkli, a indiqué le professeur Mohamed Benzina. Au titre de cet accord, des préparatifs seront engagés pour conclure de nombreux nouveaux accords entre chacune des Facultés et Instituts de l'Université de Blida et leurs homologues turques dans diverses spécialités, dont la médecine, la chirurgie dentaire, la médecine vétérinaire, les sciences aéronautiques, l'électronique et la mécanique a-t-il ajouté. Le professeur Benzina a également souligné la volonté des deux universités de signer un accord de jumelage et d'échange d'étudiants et d'enseignants, dans le but d'échanger leurs expériences et connaissances dans le domaine de la recherche scientifique et des projets de recherche. "Cet accord sera d'un apport certain, tant pour les étudiants que pour les enseignants des deux universités", a-t-il assuré. Pour sa part, le recteur de l'université Atatürk a salué la signature de cet accord de partenariat, de nature, a-t-il dit, à "renforcer les relations de coopération entre les deux pays". Il a fait part de l'intention de l'université Atatürk de signer des accords similaires avec nombre d'universités algériennes, dont celles d'Alger-1 et d'Oran. Un exposé sur les Facultés, Instituts et spécialités assurées par l'Université Saâd Dahlab, a été présenté, à l'occasion, à la délégation universitaire turque, dont le chef a exprimé son accord de principe pour la signature de conventions de partenariat "dans les plus brefs délais". "Ce partenariat a été quelque peu lent à venir, au vu des bonnes relations de longue date liant les deux pays", a-t-il estimé.

SAÏDA

Décision de réouverture des deux marchés à bestiaux hebdomadaires

Les services de la wilaya de Saïda ont décidé la réouverture des deux marchés à bestiaux hebdomadaires, à partir d'hier dimanche, après l'achèvement de la campagne de vaccination bovine contre la fièvre aphteuse à 100 pc, avec l'impératif de respecter les mesures préventives, a-t-on appris, lundi, auprès de ces services. La décision inclut la nécessité de maintenir le dispositif de surveillance et de lutte contre cette maladie (zoonose) avec une application stricte des mesures préalablement décidées, à l'instar de la poursuite des activités des comités de veille et de vigilance et de lutte contre la fièvre aphteuse du cheptel bovin. La décision insiste sur le contrôle de l'application rigoureuse des mesures préventives au niveau des structures d'élevage du bétail et le maintien du dispositif de contrôle des mouvements, en exigeant un certificat sanitaire de circulation et de vaccination contre la fièvre aphteuse pour les déplacements du cheptel bovin et un certificat sanitaire de circulation pour tout mouvement du cheptel ovin. Il fait également état de l'obligation de déclarer toute suspicion de maladie animale, dans les plus brefs délais, aux services vétérinaires, avec l'envoi d'une déclaration officielle en cas de suspicion, suivi d'une déclaration en cas d'infirmation ou d'un rapport de suivi en cas de confirmation de la maladie, jusqu'à ce que la zoonose soit éradiquée. La décision comprend aussi la mise en place d'un dispositif de désinfection rigoureux à l'intérieur et autour des deux marchés, ainsi que la désinfection de tous les véhicules avant l'entrée et sortie de ces deux espaces commerciaux, avec obligation d'assurer une surveillance vétérinaire. Pour rappel, les marchés à bestiaux hebdomadaires avaient été fermés, le 26 décembre dernier, suite à l'apparition de la fièvre aphteuse dans certaines wilayas du pays.

**EL-MENIAÂ (RÉSEAUX ÉLECTRIQUES)
Le raccordement entre le Nord et le Grand Sud vise le renforcement des activités économiques**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, lundi depuis la wilaya d'El-Meniaâ, que "la connexion des réseaux électriques entre le nord et le Grand sud du pays tend à appuyer les activités économiques".

Le raccordement des réseaux d'électrification du nord du pays avec celui du Grand sud du pays s'assigne comme objectif la consolidation des activités économiques, industrielles et agricoles, notamment dans la wilaya d'El-Meniaâ à grande importance agricole", a affirmé M. Arkab lors de la pose de la première pierre pour la réalisation, dans la commune de Hassi Lefhal d'un transformateur électrique 220/30 Kilovolts dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Le ministre a soutenu que "le départ de cette ligne électrique nationale s'effectue directement depuis les grandes agglomérations du Nord, Alger, Annaba et Oran, via la wilaya d'El-Meniaâ pour atteindre les wilayas du grand sud du pays". Et d'ajouter : "l'investissement en centrales électriques tendant à couvrir les besoins du Sud du pays en cette énergie s'insère au titre des stratégies de l'Etat visant le développement des activités économiques dans le Grand sud". Le projet du transformateur électrique "220/30 KV" devrait renforcer le réseau électrique de la wilaya d'El-Meniaâ, sécuriser l'alimentation électrique de la commune de Hassi Lefhal y compris les agglomérations et les opérateurs économiques, en plus de l'amélioration de la qualité du service public dans la région et la création de nouveaux emplois. Le ministre a, lors de sa tournée dans la région, pro-



cedé à la mise en service d'un transformateur électrique à l'exploitation agricole pilote "Hadjaj Mahmoud" parmi huit équipements similaires, avant de suivre, in situ, un exposé succinct sur l'électrification des exploitations agricoles et sur la situation du secteur agricole dans la région qui occupe une place de choix parmi les régions productrices, les céréales en particulier. Se félicitant de l'intensification de l'installation des plaques photovoltaïques pour l'exploitation de l'énergie solaire et son impact sur le développement de l'investissement agricole dans la wilaya d'El-Meniaâ, M. Arkab a fait savoir qu'"une étude sera peaufinée par son département pour la réalisation d'un réseau de panneaux solaires dans cette région aux importantes ressources renouvelables", avant d'ajouter que "tous les périmètres agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ seront électrifiés". Poursuivant sa visite, le mi-

nistre a procédé à l'inauguration partielle de la centrale électrique à turbines-à-gaz d'une capacité de production partielle de 80 Mégawatts. La production électrique de cette centrale, d'une capacité globale de 160 Mégawatts en cours de réalisation, devrait alimenter les périmètres agricoles et les nouvelles agglomérations urbaines, dont le nouveau pôle urbain et la ville nouvelle d'El-Meniaâ, susceptible de satisfaire suffisamment les besoins électriques des communes et de mettre un terme aux récurrentes coupures électriques notamment durant la période des grandes chaleurs. Outre l'alimentation de la région, cette centrale qui devrait fournir une alimentation électrique de qualité aux régions voisines devrait générer de nouveaux emplois, a expliqué le ministre de l'Energie et des Mines. Le ministre qui a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un projet de transformateur élec-

trique d'une capacité de 400/220 Kilovolts, a fait état, outre le réseau national à alimenter les wilayas du sud, de nouveaux projets énergétiques à mettre en œuvre par l'Etat, dont une étude de réalisation d'un réseau liant In-Salah, Adrar et Tamanrasset, en sus d'une ligne reliant Hassi-Messaoud, In-Amenas et Illizi. Il a, à ce titre, indiqué que "ces opérations structurantes devraient impulser la dynamique de développement énergétique à travers le pays, dont la réalisation du projet de la ligne ferroviaire". Mettant à profit cette tournée, M. Arkab a également donné le coup d'envoi du projet de raccordement de la ligne électrique d'une capacité de 400 Kilovolts au titre du réseau électrique de raccordement du Nord au pôle d'In-Amenas, Adrar et Timimoun, avant d'inspecter le centre médico-social (CMS) de la Sonatrach à El-Meniaâ, qui vient de faire peau neuve. M. Arkab a, dans ce cadre, souligné que cette structure médico-sociale constitue un acquis de plus dans la stratégie du secteur pour la prise en charge des personnels de l'entreprise, avant d'appeler à faire bénéficier la population des prestations de ce centre, car a-t-il dit, la Sonatrach est une entreprise citoyenne contribuant à la prise en charge médicale des citoyens là où elle opère. Le ministre de l'énergie et des mines devrait présider, au terme de sa tournée dans la wilaya d'El-Meniaâ, une séance de travail au siège de la wilaya.

ANNABA (MOIS DU RAMADHAN)

Commission pour contrôler la distribution des produits de première nécessité

Une commission de wilaya a été installée à Annaba, en prévision du mois de Ramadhan, pour suivre et contrôler l'approvisionnement du marché en denrées de base, a-t-on appris lundi auprès de la direction du commerce et de la promotion des exportations. Le responsable du service de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, Mohamed-Salah Madi, a précisé que cette commission, installée au sein de la direction de wilaya du commerce et de la promotion des exportations, sous la supervision du wali, Abdelkader Djelloul, vise à "assurer un approvisionnement régulier du marché en denrées alimentaires de base durant le

Ramadhan qui donne lieu à une augmentation de la demande de produits de large consommation, notamment les denrées de base subventionnées". La commission qui travaillera en coordination avec les équipes de contrôleurs de la direction du commerce et les services de la sûreté de wilaya, "surveillera la production et la distribution des denrées alimentaires de large consommation, ainsi que les réseaux de distribution et d'approvisionnement", selon le même responsable. Les équipes de contrôle cibleront en particulier les unités de production de lait et d'huile de table ainsi que les minoteries, en plus des différentes unités actives dans le domaine des industries alimentaires les plus demandées pendant le

mois sacré du Ramadhan, a-t-on souligné. Par ailleurs, dans le cadre des préparatifs du mois sacré, sept (7) marchés de proximité renfermant des points de vente de viande fraîche d'importation (au prix de 1.200 dinars /kg), et des produits alimentaires de large consommation comme le lait en sachets subventionné, l'huile de table, la semoule et la farine, seront ouverts à travers la wilaya. La wilaya d'Annaba renferme des unités de production d'huile de table et de lait subventionné en sachets, en plus d'un réseau d'unités actives dans l'industrie alimentaire qui couvrent les besoins de la wilaya et d'un certain nombre de wilayas voisines.

Le Cap-Vert bat la Mauritanie (1-0) et passe en quarts de finale

Le Cap-Vert s'est qualifié en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN 2023, en s'imposant sur le fil devant la Mauritanie 1 à 0, mi-temps (0-0) lundi à Abidjan. La victoire capverdienne a été longue à se dessiner: les Requins bleus, qui avaient fait forte impression lors de la phase de groupes avec des victoires sur le Ghana (2-1) et le Mozambique (3-0) et un match nul contre l'Egypte (2-2), ont dû attendre la 88e minute pour faire la différence. C'est le capitaine Ryan Mendes qui a envoyé son équipe en quart de finale sur un penalty concédé bêtement par la défense mauritanienne.

R.S

COUPE D'ASIE DES NATIONS (8^{ES} DE FINALE)

Le Qatar bat la Palestine à l'arraché 2-1

Le Qatar (tenant) a souffert pour valider son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Asie des Nations 2023 de football en battant la Palestine (2-1), mi-temps (1-1) lundi soir au stade Al-Bayt. La sélection palestinienne qui a atteint les huitièmes de finale pour la première fois de son histoire dans la compétition, quitte le tournoi après une prestation plus qu'honorable. Les Palestiniens ont été les premiers à se procurer de belles occasions et ont ouvert le score grâce à l'attaquant de Charleroi Oday Dabbagh (37e), auteur d'un beau numéro dans la défense qatarie avant de conclure d'une frappe croisée parfaitement placée. Mais le Qatar, vainqueur de la compétition en 2019, a rapidement inversé la tendance, par Hassan Al Haydos sur corner (45e+6) puis par Akram Afif sur penalty (49e). Le Qatar affrontera en quart de finale le vainqueur de la rencontre opposant l'Ouzbékistan à la Thaïlande, prévu mardi à 12h30 (heure algérienne). Plus tôt lundi, la Jordanie s'est également qualifiée pour les quarts, aux dépens de l'Irak, battue 3-2.

R.S

ALLEMAGNE

Le Bayern Munich fustige les spéculations sur l'avenir de Tuchel

Le Bayern Munich a fustigé lundi les "déclarations non étayées par des faits" sur l'avenir de son entraîneur Thomas Tuchel, au lendemain des propos de ce dernier évoquant une possible nouvelle expérience à l'étranger, alors que les spéculations vont bon train sur la succession de Xavi au FC Barcelone. "Nous n'accepterons plus de telles déclarations non étayées par des faits qui sont directement dirigées contre notre entraîneur et qui viennent toujours de la même source", affirme le club munichois dans un communiqué. Selon la chaîne Sky Sport Allemagne, lors d'une rencontre dimanche avec un groupe de supporters du Bayern, Thomas Tuchel a parlé de la possibilité d'entraîner à nouveau un club étranger un jour. "Je serai sans doute tenté de nouveau par l'étranger", a dit l'ancien entraîneur du Paris SG et de Chelsea, selon les propos rapportés par Sky, lors d'une visite d'un club de fans bavarois, les Red Stars, à Heidenheim (sud). "L'Espagne dispose d'une ligue exceptionnelle", a ajouté l'entraîneur âgé de 50 ans, toujours cité par la chaîne. Des propos qui ont vite ouvert la porte à des spéculations sur l'avenir du technicien allemand, alors que son homologue espagnol Xavi a annoncé samedi son départ à la fin de saison du FC Barcelone. "Il n'a jamais parlé de Xavi Hernandez et de son successeur, contrairement à ce qui a été affirmé par la suite", écrit le Bayern, qui rappelle que Tuchel a aussi répondu à des "questions générales de fans sur l'Espagne en tant que pays du football". Le club bavarois souligne que son entraîneur a répondu de façon plus globale à des questions sur ses expériences à l'étranger à la tête du PSG dans le championnat de France (2018-2020) puis de Chelsea dans le championnat d'Angleterre (2021-2022). Tuchel entraîne le Bayern depuis mars 2023.

R.S

RÉCAP' CAN

La Côte d'Ivoire revient de loin

Les huitièmes de finale de la CAN 2024 se sont poursuivis, lundi. Le Cap-Vert continue sa belle aventure après sa victoire face à la Mauritanie (1-0) et la Côte d'Ivoire renaît de ses cendres en battant le Sénégal au bout du suspense (1-1, 5-4 t.a.b.)



Humiliée par la Guinée Equatoriale (4-0) et qualifiée par miracle pour les 8es de finale, Les hommes d'Emerse Faé arrivent en quart de finale alors que tout le monde leur prédisait une défaite. Les Eléphants sont ressuscités et goûtent à leur bonheur retrouvé et inespéré. Il fallait être un peu givré ou avoir une foi aveugle pour imaginer, à la 4e minute de ce 8e de finale, la Côte d'Ivoire en quart de finale. A ce moment précis, le Sénégal venait d'ouvrir la marque et les Eléphants sortaient d'une rousste mémorable face à la Guinée Equatoriale (4-0) et devaient leur place dans le tableau final à une victoire du Maroc. Avec un nouveau coach complètement inexpé-

riement (Emerse Faé) et des joueurs en grande difficulté depuis le début de la compétition, les Ivoiriens ont pourtant renversé la vapeur face au très solide tenant du titre. Un scénario insensé, d'autant que les coéquipiers de Seko Fofana ont mérité leur victoire même s'il a fallu attendre les tirs au but pour y goûter (1-1, 5 tab à 4). La métamorphose, opérée en quelques jours, est spectaculaire. Après la défaite contre la Guinée Equatoriale alors que leur destin dans cette CAN à domicile ne tenait plus qu'à un fil, les Eléphants ont souffert. "Avant la validation de notre qualification, on a perdu beaucoup d'énergie. On a pleuré, on a prié, a témoigné Seko Fofana après le match sur BeIn Sports. On s'est fait in-

sulter mais on a switché très vite une fois que le Maroc a validé notre qualification. Aujourd'hui, on a su faire un grand match. On mérite notre victoire. Ce fut une épreuve très difficile parce que tout le monde pensait que c'était fini." Il faut dire qu'il était bien difficile d'imaginer cette équipe moribonde capable de livrer un match aussi dense et complet face à l'un des deux favoris à la victoire finale et l'une des meilleures équipes du continent. "C'est énormément de pression une CAN chez soi, a continué Fofana. On a joué avec de vrais principes, une vraie philosophie. C'est aussi grâce au coach Gasset (ndlr : licencié après la défaite contre la Guinée équatoriale)." S'il fallait trouver un exemple parfait de la rési-

lience ivoirienne, ce serait sans doute Franck Kessié, très critiqué jusqu'ici, sanctionné par Emerse Faé et placé sur le banc au coup d'envoi. Mais c'est bien lui, l'ancien Milanais, qui a assumé ses responsabilités d'abord en égalisant sur penalty à la 87e minute puis en transformant l'ultime tir au but synonyme de qualification. "Quand tu sors d'un match où tu te fais tabasser devant ton public dans le stade qui porte le nom du président, c'est là qu'on a senti cette humiliation, a commenté Kessié. On n'avait plus rien à perdre. Un revenant ne peut pas avoir peur !" Le Mali ou le Burkina Faso, leurs potentiels adversaires en quart, sont prévenus : les Eléphants sont de retour.

R.S

FOOT/ ITALIE

La Roma enfonce la Salernitana

L'AS Rome n'a guère convaincu mais a assuré l'essentiel, la victoire 2 à 1 sur le terrain de la Salernitana, lanterne rouge très mal embarquée dans son opération maintien, lundi en clôture de la 22e journée du championnat d'Italie. Paulo Dybala a ouvert la marque sur un penalty sifflé pour une main dans la surface de Giulio Maggiore (51e). L'Argentin et son partenaire en pointe de l'attaque romaine, le Belge Romelu Lukaku, ne se sont pas ménagés, mais c'est Lorenzo Pellegrini, oublié au second poteau, qui a doublé la mise

(66). La Salernitana a aussitôt répliqué par Grigoris Kastanos (70) et a pris le dessus physiquement, sans concrétiser. Les retrouvailles entre Filippo Inzaghi et Daniele De Rossi, membres de l'équipe d'Italie sacrée championne du monde en 2006, ne resteront pas un bon souvenir pour le premier. Arrivé à Salerne en octobre, "Super Pippo" a vu son équipe concéder sa 14e défaite de la saison, sa septième à domicile: la lanterne rouge accuse désormais six points de retard sur l'Udinese, premier non-reléguable. En face, De Rossi, qui dirigeait son

deuxième match depuis sa nomination en remplacement de José Mourinho, réussit pour l'instant un sans-faute et son équipe est désormais 5e avec 35 points, à une longueur de la 4e place qualificative pour la Ligue des champions occupée par l'Atalanta qui a toutefois joué un match en moins. "DDR" a encore une répétition contre un mal-classé, Cagliari, le week-end prochain, avant son premier vrai test, contre l'Inter le 10 février au Stade olympique.

R.S

FOOT/LIGUE 1 :

Le MC Oran lance son "mercato" hivernal, le maintien en ligne de mire

La direction du MC Oran a lancé, lundi soir, son opération de recrutement hivernal en engageant ses deux premières recrues à quelques jours de la clôture du marché des transferts fixée pour le 5 février, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 1 de football.

Les deux premières transactions réalisées dans ce registre concernent l'ailier droit de l'USM Khenchela, le Ghanéen Maxwell Bakooh, et le latéral gauche du NC Magra, Salah H'mida, précise-t-on de même source. Le club phare de la capitale de l'Ouest a consenti à racheter les contrats des deux joueurs auprès de leurs clubs respectifs pensionnaires de l'élite. Un investissement de taille visant à répondre aux exigences du nouvel entraîneur des "Hamraoua", Youcef Bouzidi qui a tiré la sonnette d'alarme à l'issue de la précédente rencontre des siens, sa deuxième sur le banc du "Mouloudia", soldée par une défaite à domicile contre le MC Alger (2-0).

Lors du point de presse qu'il a tenu après ce match comptant pour la 15e et dernière journée de la phase aller, l'ex-entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1) avait insisté sur la "nécessité de renforcer l'effectif en place par des joueurs de valeur", ajoutant qu'il s'agit de "la seule solution pour



conforter les chances de son équipe dans la bataille du maintien". En fait, il s'agit de la même doléance de son prédécesseur Kheireddine Madoui, qui a payé les frais de l'effectif qu'il a qualifié de "limité" en étant contraint de résilier son contrat au bout de 11 journées. La direction oranaise ne compte

pas se contenter de ses deux premières recrues hivernales. Elle annonce d'autres arrivées pour les prochains jours, avec l'espoir d'exploiter "à bon escient" les trois licences qui lui restent au cours de ce mercato, sachant que le club avait déjà engagé huit nouveaux joueurs lors de la période des transferts esti-

vales. Ces recrues ont toutefois attendu jusqu'à la 10e journée du championnat pour obtenir leurs licences, après la levée d'interdiction de recrutement sur le MCO au prix de l'épuration de ses dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs, rappelle-t-on.

FOOT/ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE FÉMININE (U17)

Les Algériennes poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection féminine algérienne de football des moins de 17 ans poursuit son stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de sa double confrontation face au Bénin comptant pour le 2ème tour des éliminatoires de la Coupe du Monde féminine U17 de 2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) hier. Lors de la quatrième journée d'entraînement, lundi, la sélection nationale U17 a été renforcée par la présence de 13 joueuses dont celles évoluant en Europe, en attendant l'arrivée de quatre autres joueuses pour que la sélectionneuse natio-

nale, Wahiba Rahal, dispose de son groupe au complet. La séance d'entraînement a débuté par un échauffement dynamique comprenant des exercices avec ballons et des gammes athlétiques, préparant les joueuses physiquement et techniquement. Ensuite, le travail de conservation avec appuis a été au centre de l'attention. Le staff technique a mis l'accent sur le volet tactique en organisant un jeu sur la moitié du terrain, mettant en lumière le travail défensif contre l'attaque. Cela vise à renforcer la cohésion de l'équipe et à affiner les stratégies de jeu.

La séance s'est conclue avec des tirs au but impliquant un groupe de six joueuses, mettant à l'épreuve leurs compétences techniques sous pression. Enfin, la journée s'est terminée par un décrassage en vélo et une session d'étirements. L'équipe nationale s'envolera le 1er février au Bénin pour affronter la sélection de ce pays le 4 du même mois à 14h00 (heure algérienne) au stade de Porto Novo, alors que la manche retour est prévue le vendredi 9 février à 17h00 au stade du 5 juillet 1962 d'Alger.

R.S

FUTSAL/ CAN 2024 (ÉLIMINATOIRES) ALGÉRIE

L'entraîneur Benamrouche convoque 15 joueurs pour affronter la Libye

La sélection algérienne de Futsal poursuit sa préparation en vue de la double confrontation contre son homologue libyenne comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024. Dirigée par le sélectionneur national Noredine Benamrouche, l'équipe algérienne s'est entraînée de manière intensive à la salle Harcha Hacene, tenant deux sessions par jour. En prévision de ce rendez-vous important, le coach national a retenu 15 joueurs pour effectuer le déplacement à Misrata pour affronter son homologue libyenne. Le joueur Skender Sichaib, arrivé au regroupement avec une blessure, ne pourra pas participer à la rencontre, a indiqué la Fédération algérienne de football sur son site officiel. Le départ vers la ville de Misrata en Libye est programmé tôt dans la matinée du mercredi 31 janvier, et le match aller est prévu pour le samedi 3 février à 19h00. Le match retour aura lieu le samedi 10 février 2024 à 19h00 à Alger. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase finale de la CAN 2024 de futsal qui se jouera en avril 2024 dans un pays qui sera désigné prochainement



après le désistement du Mozambique. La mission de la sélection algérienne s'annonce ardue contre les Libyens anciens champions d'Afrique en 2008 et 4es de la dernière édition disputée en 2020 au Maroc après avoir perdu en match de classement

face à l'Angola. En prévision de cette importante compétition, l'équipe algérienne avait disputé en décembre 2023 deux matchs amicaux remportés contre la République dominicaine (8-2 et 5-2), disputés à la salle Harcha-Has-

FOOT/ LIGUE 2
(11E JOURNÉE-MISE À JOUR)

Le match

AS Khroub - CA Batna, le 7 février à Sétif

Le match AS Khroub - CA Batna comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Est aura lieu le mercredi 7 février au stade 8 mai 45 à 14h00 à huis clos, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) hier.

Cette rencontre retard de la 11e journée du championnat de Ligue 2 qui devait se jouer le 12 janvier dernier n'avait pas eu lieu en raison des incidents survenus ce jour-là au stade de Khroub.

La commission de discipline de la LNFA avait dans un premier temps donné match perdu pour les deux équipes mais la commission fédérale de recours avait rejeté cette décision en décidant de programmer de nouveau le match mais à huis clos et sur terrain neutre. Pour rappel, le CA Batna occupe la 3e place avec 28 points tandis que l'ASKhroub est logée à la 9e place avec 17 points à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase du championnat de L2 amateur groupe Centre-Est.

R.S

sen (Alger). Un total de 13 nations seront engagées lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2024 de futsal. L'Égypte, le Maroc et l'Angola, qui sont les trois nations les mieux classées, seront exemptés des éliminatoires et se qualifieront automatiquement pour la phase finale de la compétition. Les 10 équipes restantes disputeront un tour à élimination directe sous le format "match aller et retour" pour déterminer les 5 nations qui rejoindront, l'Égypte, le Maroc et l'Angola. Seules huit équipes pourront se qualifier pour le tournoi final.

Liste des 15 joueurs algériens retenus

Samyr Teffaf, Ali Dahmani, Mohamed Bendifallah, Selim Meziani, Abdelhak Djabrani, Sofiane Medjahed, Abdelraouf Djeloul, Amar Bessa, Boumeyden Bensaber, Azzedine Takdjerad, Mathieu Hammad, Amine Bencherif, Walid Betterki, Sofiane Ahmed-Kadi, Wassim Si-Chaib.

R.S

PAKISTAN

Islamabad affirme sa volonté de consolider les relations avec l'Iran

Le Premier ministre Anwar-ul-Haq Kakar a réaffirmé l'engagement ferme de son pays à consolider davantage les relations bilatérales avec l'Iran, a déclaré le bureau du Premier ministre dans un communiqué.

Lors d'une réunion avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, en visite au Pakistan, M. Kakar a souligné la nécessité de "relever les défis communs par le biais d'approches collaboratives et coopératives, ancrées dans le respect du droit international et des principes de la Charte des Nations unies, en particulier l'intégrité territoriale et la souveraineté du Pakistan et de l'Iran". En soulignant l'importance de ces principes diplomatiques, le Premier ministre pakistanais a insisté sur "la nécessité de favoriser un engagement commun à défendre la souveraineté des deux nations et à respecter les normes internationales établies". M. Kakar a également invité le président iranien Ebrahim Raïssi à se rendre au Pakistan "dès que possible". Hossein Amir-Abdollahian, effectuait depuis dimanche soir une visite au Pakistan. Les relations entre les deux pays voisins ont connu une forte tension depuis que l'Iran avait mené le 16 janvier une attaque au missile et au drone contre un groupe "terroriste" sur le sol pakistanais. Le Pakistan avait riposté deux jours plus tard en visant à son tour des "caches terroristes" en Iran.

EQUATEUR

La présidence ordonne l'extradition des prisonniers étrangers

Le président de l'Equateur, Daniel Noboa, a ordonné lundi l'extradition de tous les prisonniers étrangers incarcérés dans le pays.

Il a ordonné à l'autorité pénitentiaire SNAI d'effectuer les procédures administratives nécessaires pour que les étrangers purgent leur peine "dans leur pays d'origine ou de nationalité", dans un décret signé lundi.

M. Noboa a fait valoir que les prisons du pays ne disposent que de 30.200 places pour plus de 33.000 détenus. Un recensement réalisé en 2022 avait établi que plus de 10% des personnes détenues en Equateur étaient de nationalité étrangère.

Quito a décrété l'état d'urgence le 8 janvier après que l'évasion d'un chef de gang, Adolfo Macias dit "Fito", eut provoqué une vague de violences criminelles sans précédent à travers le pays.

Les gangs liés au narco-trafic se livrent une guerre sans merci jusque dans les prisons, où depuis le début de l'année au moins 20 personnes ont été tuées et où quelque 200 policiers et gardiens ont été pris en otages.

Mi-janvier, M. Noboa avait annoncé l'extradition de quelque 1.500 prisonniers colombiens, une mesure rejetée par Bogota qui avait prévenu que les personnes rapatriées unilatéralement seraient remises en liberté dès qu'elles auraient franchi la frontière.

RD CONGO

L'ONU préoccupée par l'escalade des violences dans le Nord-Kivu



Le Coordonnateur humanitaire des Nations unies, Bruno Lemarquis, s'est dit préoccupé par l'escalade de la violence dans la ville de Mweso, à environ 100 kilomètres de Goma, dans la province du Nord-Kivu. Dans un communiqué pu-

blié lundi, Lemarquis dit que "des dizaines de civils ont été tués et que la communauté humanitaire est troublée par les graves violations, dont des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme". Il rappelle aux parties au

conflit "leur devoir de protéger les civils, de garantir la sûreté des agents humanitaires et de veiller à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin". Selon l'ONU, l'impact humanitaire de la dernière intensification de la vio-

lence est alarmant. Quelque 8 000 personnes ont fui et trouvé refuge dans un abri près de l'hôpital de Mweso. En tout, plus de 250 000 personnes, soit plus du quart de la population de la zone de santé de Mweso ont besoin de secours d'urgence.

RDC

Session inaugurale de la nouvelle législature

La session inaugurale de la nouvelle Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, issue des élections du 20 décembre, s'est ouverte lundi à Kinshasa avec pour ordre du jour la mise en place de son bureau provisoire.

La séance inaugurale a été présidée par Jean Nguvulu, le secrétaire général administratif de la chambre basse du parlement (un non élu) qui, après l'appel nominal de tous les élus, a procédé à l'installation des membres du bureau provisoire.

Provisoirement, la chambre basse est constituée de 477 députés dont 61 femmes. Parmi ces députés, 337 sont des nouveaux élus contre 140 réélus, a indiqué M. Nguvulu. Au total, 402 élus ont pris part à cette séance d'ouverture et 75 étaient absents.

Vingt-trois sièges seront pourvus lors d'élections dans les circonscriptions où les résultats ont été annulés.

M. Nguvulu a souhaité un "mandat fructueux" aux députés. "Que les intérêts de vos électeurs vous guident", a-t-il exhorté.

Les recours relatifs aux contentieux des élections législatives devant la Cour constitutionnelle sont en cours jusqu'en mars. La mise en place du bureau définitif de l'Assemblée n'interviendra qu'après la publication des résultats définitifs par cette Cour, la plus haute instance judiciaire du pays.

Un quadruple scrutin - élections présidentielle, législatives, provinciales et locales - était organisé le 20 décembre mais avait été prolongé d'au moins une journée pour cause de nombreux problèmes logistiques.

L'AFGHANISTAN

Kaboul tend la main à ses voisins pour un "engagement constructif"

L'Afghanistan a organisé lundi une conférence avec onze pays, essentiellement de sa région, pour "développer la coopération en vue d'un engagement constructif".

Le ministre afghan des Affaires étrangères, Amir Khan Muttaqi, a réuni des envoyés spéciaux de Chine, de Russie, d'Iran, ainsi que des représentants du Pakistan, Ouzbékistan, Turkménistan, Kirgizstan, Kazakhstan, Inde, Indoné-

sie et Turquie.

Une coopération permettrait de "faire face aux menaces" dans la région, a déclaré Muttaqi à la presse en référence au terrorisme, et d'apporter une "connectivité qui apporterait un développement économique" bénéfique pour tous.

"L'Emirat islamique d'Afghanistan respecte les choix, les structures de gouvernement et les modèles de

développement des autres pays et attend en retour que les autres respectent ses choix", a lancé Muttaqi.

"Aujourd'hui, nous prenons notre destin en main", a poursuivi le chef de la diplomatie.

"L'Afghanistan, qui a traversé de longs conflits et a atteint la paix, la sécurité et la stabilité, n'a pas besoin d'un nouvel envoyé spécial de l'ONU", a-t-il dit.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

Hamas étudie des propositions de cessez-le-feu

Le Mouvement palestinien de la Résistance islamique (Hamas) a déclaré hier qu'il examinerait une nouvelle proposition de cessez-le-feu, quelques heures après que les forces spéciales sionistes ont tué trois Palestiniens dans un hôpital de Cisjordanie occupée.

Ismail Haniyeh, chef du bureau politique du Hamas, a déclaré hier que le mouvement avait reçu une proposition de cessez-le-feu lors des pourparlers à Paris et qu'il l'étudierait, ajoutant qu'il se rendrait au Caire pour discuter du plan. Haniyeh a expliqué que la priorité du Hamas est de mettre fin à l'agression et le retrait complet des forces sionistes de Gaza. Haniyeh n'a pas donné de détails sur cette proposition, formulée après des pourparlers à Paris auxquels ont participé le directeur de la CIA, William Burns, le Premier ministre qatari, le chef des services de renseignement israéliens (Mossad) et le chef des renseignements égyptiens.

Alors que la Cisjordanie est témoin d'une violence croissante avant même le déclenchement de la guerre à Gaza le 7 octobre, l'attaque israélienne contre l'hôpital Ibn Sina (Avisenne) aujourd'hui pourrait attiser davantage les tensions. Des images prises par des caméras de surveillance montraient une dizaine de soldats cachés, dont trois portants des uniformes féminins et deux portants des uniformes de personnel médical, marchant dans un couloir de l'hôpital Ibn Sina de la ville de Jénine et tiraient sur des malades. Le Hamas a annoncé que l'un des morts en faisait partie. Le mouvement du Jihad islamique a égale-



ment annoncé que les deux hommes étaient des frères. L'hôpital Ibn Sina a déclaré que l'un des frères était soigné pour une blessure qui l'avait provoqué par paralysie. De son côté, le secrétaire général du mouvement du Jihad islamique, Ziad al-Nakhalah, a confirmé hier dans un communiqué que son mouvement palestinien « ne s'engagera dans aucun accord sans garantir un cessez-le-feu global et le retrait des forces d'occupation », garantissant la reconstruction et une solution politique claire qui garantit les droits du peuple palestinien.

En contradiction avec les informations concernant un éventuel accord sur une trêve avec le Hamas, le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu a déclaré hier qu'Israël ne retirerait pas ses forces de la bande de Gaza ni ne libérerait les milliers de détenus palestiniens. Netanyahu a ajouté dans des déclarations diffusées à la télévision israélienne : « Nous ne mettrons pas fin à cette guerre sans atteindre tous nos objectifs. Cela signifie éliminer le Hamas, rendre tous les otages et garantir que Gaza ne constitue plus une menace pour Israël. »

De son côté, Itamar Ben Gvir, ministre de la Sécurité de la coalition du Premier ministre israélien, a menacé hier de se retirer du gouvernement en cas de conclusion d'un accord "non calculé" avec le Hamas pour récupérer les prisonniers. Cependant, l'ancien chef d'état-major de l'armée, Gadi Eisenkot, membre du cabinet de guerre de Netanyahu, dont le fils et le neveu ont été tués lors des combats à Gaza, a mis en doute les perspectives de libérer les prisonniers par l'Armée et a appelé à un accord.

LIBAN

Des Palestiniens protestent contre la suspension financière à l'Unrwa

Des dizaines de Palestiniens se sont rassemblés hier devant le siège de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) à Beyrouth pour protester contre la décision prise par 12 pays de suspendre leur aide financière. Ces pays ont suspendu tout financement futur à l'Unrwa auprès de laquelle quelque 5,9 millions de Palestiniens sont enregistrés, après des accusations vendredi selon lesquelles des employés pourraient avoir un lien avec le mouvement de résistance Hamas. Une vingtaine d'ONG internationales se sont dites "révoltées" hier par cette annonce alors que Gaza vit une situation de "catastrophe humanitaire".

"La suspension des aides serait catastrophique d'un point de vue social et humanitaire", a ajouté Abou Mohamad. Plus de 700.000 Palestiniens ont été expulsés ou ont fui leurs terres entre avril et août 1948 lors de la Nakba, selon l'ONU. Ces personnes, ainsi que leurs descendants, ont le statut de réfugié. Selon les estimations de l'ONU, près de 250.000 Palestiniens résident encore au Liban, où il sont enregistrés auprès de l'Unrwa qui leur fournit éducation, soins de santé, services sociaux, infrastructures des camps, microfinance et aide d'urgence.

R.I

R.I

GAZA

La famine "est inévitable"

Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, a déclaré que la famine "est devenue inévitable" à Gaza, après que certains pays ont cessé de financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, Fakhri a expliqué dans un message sur la plateforme X que, "cesser de soutenir l'UNRWA signifie laisser 2,2 millions de personnes sous le poids de la faim". Lundi, l'UNRWA avait annoncé qu'elle ne serait plus en mesure de poursuivre ses opérations à Gaza et dans la région au-delà de la fin du mois de février prochain, si le financement ne reprenait pas. Par ailleurs, plusieurs Etats et organisations ont dénoncé la décision de la suspension par certains gouvernements occidentaux de leurs financements au profit de l'UNRWA, soulignant qu'"une telle décision est irréfutable et précipitée". Les pays qui ont suspendu leur financement à l'agence sont les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, la Suisse, le Japon et l'Autriche, rappelle Wafa. Le chef de l'ONG Euro-Mediterranean Human Rights Monitor (Euro-Med Monitor), Rami Abdo, a indiqué que l'entité sio-

niste utilisait la faim comme "une arme de guerre" pour déplacer les habitants de la bande de Gaza et même les tuer. Abdo a expliqué que Gaza souffre d'une "grave pénurie" de vivres et que le flux de l'aide qui arrive a diminué d'une moyenne de 500 camions avant l'agression sioniste à moins de 100 actuellement, évoquant une "grave famine et des pénuries partout" dans l'enclave palestinienne. "Les gens meurent de faim. Plus d'un demi-million de Palestiniens souffrent à cause des conditions hivernales rigoureuses et du manque de nourriture. Actuellement, plus de la moitié de la population de Gaza souffre d'une faim extrême. Tous les habitants du nord de Gaza sont confrontés à de graves conditions de famine", a-t-il expliqué. Selon lui, les soldats sionistes ont ouvert le feu sur ceux qui tentaient d'atteindre les camions de nourriture entrant en petit nombre à Gaza du sud vers le nord, faisant des dizaines de martyrs. Le tout a été documenté, dit-il. Et d'ajouter : "Nous parlons d'une famine délibérée, en particulier dans le nord de Gaza, les enfants sont les plus touchés par cette situation". "La plupart des nourrissons ont besoin de lait et les mamans sont à peine capables de faire face à cette situation, en plus du manque de fournitures médicales et de médicaments", a alerté Rami Abdo.

700 000 cas de maladies infectieuses et cutanées parmi les déplacés

L'autorité sanitaire palestinienne à Gaza a affirmé avoir détecté environ 700 000 cas de maladies infectieuses et cutanées parmi les personnes déplacées en raison du surpeuplement, de la fragilité des abris et du manque de nourriture, d'eau et de soins médicaux requis. S'exprimant hier lors d'une conférence de presse, le porte-parole de l'autorité sanitaire, Ashraf Al-Qudra, a indiqué qu'"environ deux millions de personnes déplacées vivent dans des conditions catastrophiques qui ne peuvent être décrites à mesure que les conditions hivernales s'intensifient". Il a souligné que l'autorité sanitaire a détecté "environ 700 000 cas de maladies infectieuses et cutanées, de rhumes, de diarrhée et d'hépatite parmi les personnes déplacées en raison du surpeuplement, de la fragilité des abris et du manque de nourriture, d'eau et de soins médicaux". Le responsable a appelé à la mise à disposition d'équipes médicales et d'hôpitaux de campagne pour soutenir le système de santé et sauver la vie des blessés et des malades alors que l'agression sioniste se poursuit. Il a appelé la communauté internationale à œuvrer pour garantir un flux d'aide médi-

cale répondant aux besoins sanitaires dans ces circonstances d'urgence. Au 116e jour de l'agression sioniste, plusieurs citoyens palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs et plusieurs d'autres ont été blessés, hier à l'aube, dans un bombardement de l'armée d'occupation qui a visé des maisons et des quartiers du centre et du sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon Wafa, des affrontements et des bombardements violents ont eu lieu dans la région de Batn al-Sameen et dans le quartier d'Al-Amal à Khan Yunis, au sud de la bande de Gaza, où la mosquée Al-Farouq a été ciblée. "Aujourd'hui (hier mardi), de nouveaux bombardements d'artillerie sur les environs de l'hôpital Nasser à Khan Yunis, au sud de la bande de Gaza, ont eu lieu", d'après la même source. Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre dernier s'élève à 26.637 martyrs, dont la majorité, sont des femmes et des enfants, tandis que le nombre de blessés s'est alourdi à environ 65.387, selon un dernier bilan provisoire donné par des sources palestiniennes. En outre, plus de 8.000 citoyens sont toujours portés disparus sous les décombres et sur les routes, où les forces d'occupation empêchent les ambulances de les atteindre.

Synthèse : R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Esprits criminels



21h10

L'équipe du département des sciences du comportement a 48 heures pour prouver que leur suspect est bien à la tête du réseau de tueurs en série, mais il ne semble pas avoir laissé de traces.

CANAL+ Liverpool / Chelsea



21h15

Football. Premier League. 22e journée.

G STAR Total Recall



21h10

Au XXIe siècle, Mars a été colonisée. Doug Quaid, ouvrier de chantier, est hanté par un cauchemar qui l'entraîne chaque nuit sur la planète rouge.

C 8 Mongeville



21h20

Au cœur des Pyrénées, un guide de haute montagne se tue dans un accident. Mongeville et Valentine découvrent que la victime a été la cible d'un meurtre prémédité.

TF1 SERIES FILMS Matrix Revolutions



21h00

Les Sentinelles sont sur le point d'attaquer la cité de Zion, les habitants organisent la résistance. Neo se retrouve prisonnier dans une station de métro, entre la Matrice et le monde réel.

6ter Sept vies



21h05

Habité par un secret douloureux, Ben Thomas cherche sa rédemption en transformant radicalement la vie de sept personnes choisies au hasard et qu'il juge bonnes.

Chérie 25 Castle



21h05

Une jeune femme, demoiselle d'honneur à un mariage, est assassinée dans sa chambre d'hôtel. Castle découvre que la mariée est Kyra Blaine, une amie qu'il a aimée passionnément dans sa jeunesse.

Emma Stone

r ve d esp -



Emma Stone a réalisé son rêve d'enfance de devenir actrice, mais il lui reste d'autres grands défis à accomplir; comme celui de participer un jour à Jeopardy, le jeu télévisé auquel elle postule chaque année en juin.

Emma Stone n'est pas loin de réaliser un vieux rêve : participer au jeu télévisé Jeopardy !. Lors d'un récent passage dans le podcast de Variety Awards Circuit, l'actrice en lice pour les Oscars a révélé qu'elle était une fan inconditionnelle du quiz télévisuel américain créé en 1964, et qu'elle cherchait à y participer depuis des années.

«Je dépose ma candidature tous les ans en juin», a-t-elle assuré. «Je ne veux pas participer à la version pour célébrités. Je veux gagner mes galons. Vous ne pouvez passer le test qu'une fois par an avec votre adresse e-mail, mais je n'ai jamais été prise. Je regarde absolument tous les soirs et je note mes bonnes réponses. Je vous jure que je pourrais participer à Jeopardy !»

De passage sur le plateau de Live With Kelly and Mark, Ken Jennings a assuré qu'Emma Stone était la bienvenue dans Jeopardy ! quand elle le voulait. « Elle ne veut pas participer à la version Celebrity et être dans le vrai Jeopardy ! avec la recette originale. Et c'est un jeu difficile. On l'accueillera sans hésitation », a souligné l'animateur.

Le jeu télévisé Jeopardy, qui inverse le format traditionnel de questions et réponses, existe depuis 40 saisons. Il est actuellement animé par Ken Jennings, un ancien concurrent apparu en 2004. Il a remporté plus de 74 parties consécutives, récoltant au passage plus de 2,5 millions de dollars.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MONODRAME DU KOWEÏT

Le spectacle Algérien "Laluna" participe à la septième édition

Le monodrame algérien "Laluna" écrit et mis en scène par Hichem Boussahla participe au Festival International du Monodrame au Koweït, qui se poursuit jusqu'au 2 février prochain. Le spectacle a été présenté lundi.

Interprétée par l'actrice souad djenati, "Laluna" boucle un triptyque amorcé avec Maya (2012) et Mira (2015), tous produits par la troupe théâtrale Mosaique de Sidi BelAbbès. Sous la direction artistique de Sofiane Mokhtar, "Laluna" évoque le fol espoir d'une mère de pouvoir revoir un jour son fils (Moussa) disparu en mer. "Laluna est, en fait, l'histoire de toutes ces mères qui ont perdu un fils, un époux, un proche. Pendant 55 minutes, c'est l'histoire des harraga disparus en mer, des disparus des années 1990, de tous les disparus". Sur scène, un décor peu encombrant, deux toiles circulaires servent à démultiplier un personnage accroché au même espoir, éclairé par la lumière de la lune et des étoiles. La lune comme repère et élément d'orientation pour les candidates au départ en mer. Dotée d'une grande agilité de la gestuelle et de l'intonation, Souad se sert de filets de pêche pour assurer la transition d'un personnage à l'autre. En plus du monodrame "Laluna", le Festival internatio-



nal du monodrame du Koweït a annoncé la participation de la troupe théâtrale koweïtienne «Theatro». La troupe du Koweït Khaleej Theatre, deux troupes d'Arabie Saoudite et une autre des Emirats. L'artiste koweïtien Mohamed Jaber, surnommé «Al-Aidaroussi», a été choisi comme personnalité de cette septième

édition, pour lequel un symposium spécial sera organisé, en plus d'organiser un atelier sur les masques artistiques d'Ukraine. Pour rappel, La pièce "Laluna" a remporté le premier prix, l'Outarde d'Or, des Sixièmes Journées africaines du monodrame de Laghouat. Également, Djenati a décroché le

prix de la meilleure interprétation pour son rôle dans le monodrame «Mira», lors du 5e festival national de la production théâtrale de Annaba en novembre 2022. Quant à Hichem Boussahla, époux de Souad Djenati, il avait obtenu pour sa part le prix de la meilleure mise en scène.

N.H

Oran : Hommage au dramaturge Belfadel Sidi Mohamed

Lors d'une rencontre commémorative organisée en l'honneur du dramaturge et cinéaste Belfadel Sidi Mohamed à l'Institut de musique Ahmed-Wahbi d'Oran, des artistes ont souligné que le défunt avait une stature artistique dotée de toutes les qualités humaines et professionnelles dans le jeu d'acteur, la mise en scène et l'écriture théâtrale et cinématographique. Le défunt, décédé le 9 janvier dernier à l'âge de 60 ans, était un artiste professionnel et amateur de théâtre, ayant innové dans plusieurs pièces de théâtre, à l'instar de l'œuvre artistique «El Fidaï», qui traite de la glorieuse guerre de libération nationale. Le défunt, qui avait près de 44 ans d'expérience dans la pratique artistique, connaissait les détails de l'image cinématographique, car il a réalisé plusieurs films, dont «l'addiction», et a participé à plusieurs festivals à travers le pays, en encourageant les jeunes, en les encadrant et en contribuant avec eux à réaliser leur rêve, celui de créer des troupes théâtrales dont l'une s'est illustrée dans plusieurs manifestations, a ajouté le dramaturge. L'artiste Belfadel, qui fut un membre actif du mouvement culturel de par son affiliation à l'association «El Amel», est considéré comme le premier à avoir pris l'initiative, au niveau national, de relancer le théâtre

muet, en réalisant des pièces comme «le cirque des clowns», «Mosaique» et «Ghaza», qui fut la dernière œuvre présentée, qui raconte les différentes étapes de lutte du peuple palestinien, a indiqué Bouzeboudja Ghaffour Houari, avec qui il a fait l'expérience du théâtre de la «mime». Cette rencontre commémorative, à laquelle a participé un groupe d'artistes, a été marquée par la dénomination de la 35e promotion de jeunes formés au sein de l'association culturelle «El Amel» au nom de «Belfadel Sidi Mohamed», ainsi que la présentation d'une scène de la pièce «Le feu dans notre immeuble», présentée par Mohamed Mihoubi, de même qu'une autre pièce «Fidaï» de Samir Zemmouri, en plus

de la projection d'un documentaire sur les rencontres qu'il avait animées et auxquelles il avait participé. Le comédien de théâtre Belfadel Sidi Mohamed, qui fut à la tête du syndicat des comédiens de théâtre et cinéastes d'Oran et représentant de la section algérienne du théâtre national de Canaan, en Palestine, compte plus de 20 pièces de théâtre et courts métrages. Il est considéré comme le fondateur et organisateur de plusieurs éditions du Festival de la chanson comique d'Oran et du théâtre scientifique et touristique dans les années 1990. Il avait également organisé les premières journées du théâtre muet, l'été dernier.

R.C

Lancement du "prix du meilleur texte théâtral" adapté de l'œuvre de feu Abdelkader Alloula

Le Théâtre national Algérien (TNA) a annoncé, lundi, l'organisation du "prix du meilleur texte théâtral" adapté de l'œuvre du défunt metteur en scène et comédien Abdelkader Alloula, à l'occasion du 30e anniversaire de son décès. A l'occasion du 30e anniversaire de la dispa-

rition de Abdelkader Alloula, le TNA organise, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, "le prix du meilleur texte théâtral" adapté de son œuvre éternelle, indique un communiqué du TNA publié sur sa page officielle, soulignant que le texte lauréat de ce

concours "sera produit par le TNA". Toute personne désirant participer à ce concours doit déposer un dossier de participation sur l'e-mail du TNA: tna.direction@hotmail.com, et ce avant la date du 28 février prochain.

R.C

Le festival international du documentaire de Biarritz a dévoilé son palmarès

Le festival international du documentaire (Fipadoc), de Biarritz, a révélé lors de sa cérémonie de clôture les lauréats de sa 6ème édition. 15 films ont été récompensés. Le Grand Prix Documentaire International a été remis à "Sauna Sisterhood" d'Anna Hints, doté de 5 000 €. "Un Pasteur" de Louis Hanquet a été doublement primé du Grand Prix Documentaire National, une dotation de 5 000 € et du prix Sacem de la musique originale lancé cette année. Le documentaire "Little Richard" de Lisa Cortés, un portrait du musicien nourri d'archives et de témoignages, a quant à lui remporté le Grand Prix Documentaire Musical. Dans la sélection Impact, c'est le documentaire indien "Against the tide" de Sarvnik Kaur qui a remporté le Grand Prix. Ce film propose une réflexion sur les problématiques liées à la pêche et à la protection environnementale. Dans la section Panorama, le documentaire lauréat du Prix du Public INA-madelen est signé Laetitia Moreau, "Travail forcé", le SOS d'un prisonnier chinois. "20 jours à Marioupol de Mstyslav Chernov", qui est en lice pour l'Oscar du meilleur documentaire, a remporté le Prix Ciné+, une dotation de 15 000 €. Le Prix SMART, qui distingue la meilleure expérience numérique documentaire, a été remis à l'œuvre immersive "Spots of Life" d'Adam Weingrod. Celui du meilleur court métrage a été décerné à "Madeleine" de Raquel Sancinetti et le Prix Mitrani du meilleur premier ou deuxième film à "Riverboom" de Claude Baetchold. Enfin, le Prix pour Les Femmes dans les Médias a été remis à Pascale Bourgeaux pour "Hawar, nos enfants bannis" et le Prix Coup de cœur dans les murs, créé en 2023 a distingué "Invincible été" de Stéphanie Pilonca.

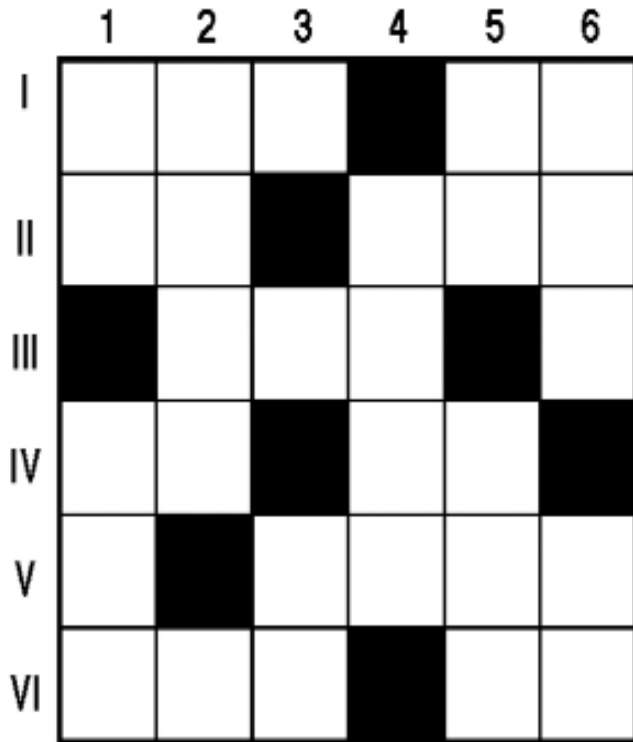
N.C

Jamie Foxx a repris le tournage de «Back in Action» neuf mois après son hospitalisation

Jamie Foxx prouve qu'il va bien mieux. L'acteur a en effet retrouvé le tournage de Back in Action avec Cameron Diaz, neuf mois après une hospitalisation d'urgence qui avait mis un coup d'arrêt à la production. En décembre dernier, Jamie Foxx était venu recevoir un prix d'honneur lors des Critics Choice Association : Honoring Black, Latino and AAPI Achievements, signant ainsi sa première apparition à un événement public depuis son hospitalisation. « J'ai vécu quelque chose, j'ai vécu des choses. Vous savez, c'est dingue, je ne pouvais pas marcher il y a six mois », avait-il alors déclaré en acceptant son prix. « Désormais, tout est différent et je chéris chaque minute. Je ne souhaiterais pas ce que j'ai vécu à mon pire ennemi, parce que c'est dur de voir sa propre fin... de voir le tunnel. J'ai vu le tunnel... mais je n'ai pas vu la lumière. » Une déclaration glaçante qui laisse penser que, même si on ignore encore à ce jour exactement ce qui lui est arrivé, la star de Django Unchained a bel et bien frôlé la mort.

N.C

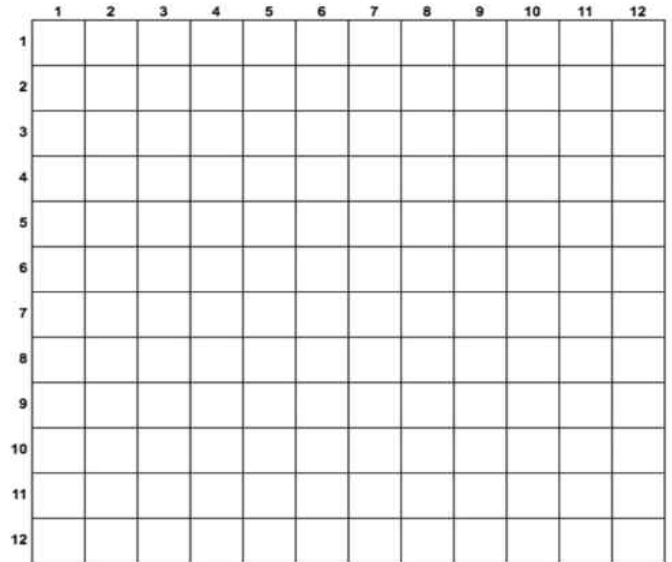
Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commodus (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black Jack. Le nombre de syllabes dans un haïku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélemy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 875



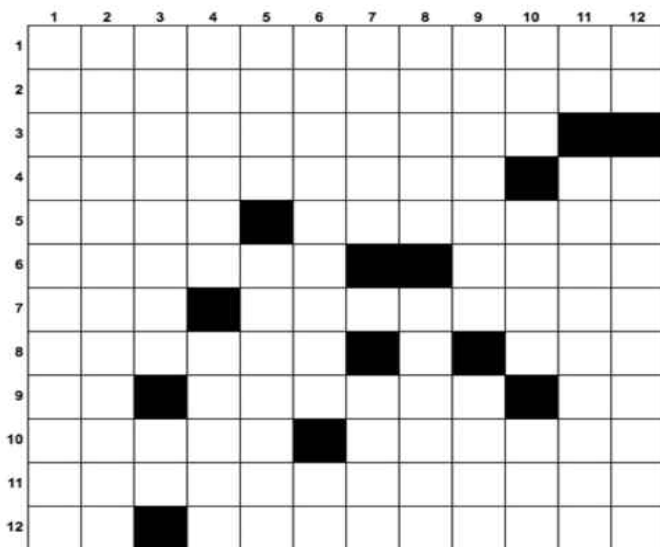
Horizontalement

1 L'homme aux camélias.2 Gaulois.3 Ville célèbre pour son 'Jeu de la Passion'.4 Soeur de Banba.- Le dernier concerto de Ravel l'était (deux mots).5 De la mousseline.- Mont nuragique.6 Très bonne cachette (à l'envers).- Mort pour la Garonne.7 Moins sûre que la coutume, selon Euripide.- On y est à l'ombre.8 Perchlorate de potassium.- Radis du mois.9 Un de Constance.- Méditation cathartique, en un ou deux mots.10 C'est le nettoyage espérantiste!- Du frisson au séisme anglais.11 Coeur de Lyonnais.- Particule de Chadwick.12 Enzymes qui mettent l'alcool de côté.- Lettres de Hollande.

Verticalement

1 Elle s'occupe des petits lardons belges.2 Canadiens.3 Se plieraient.4 Dessert à Paris.- Le Pamphylie de Platon.- Mystérieuse vernienne.5 Ses fleurs sont sur les armoiries mayottaises.6 Symbole avunculaire.- Plus.- Cèdre de Chine.7 Heure anglaise.- Dans le milieu du skateboard.- Suit le spécialiste.8 Adiabatique, mais pas pour les puristes.9 Un chardon, apparemment.- Les Révoltés de 1831.10 Premier ministre russe.11 En grammaire, le présent historique en est un exemple.- Derrière le 11 de même(s) couleur(s).12 Était grand constructeur d'automobiles allemand.- Qui soufflent chaque été au Levant.

Mots croisés grille N° 875



Horizontalement

1 Spécialiste du feu.2 Milieux sans oxygène.3 Mettrait à l'abri.4 Taillent dans la matière à angle droit.- Particule.5 Le goulu.- Protégeâmes du feu.6 Se réfère au Demiurge.- Plus ou moins.7 Souffle.- Son désagréable.8 Anonnerais.- Dieu de la Lune.9 Du chlore inversé.- Fis le sommet.- Symbole chimique.10 Acescent.- N'est pas fort.11 Évocation.12 Étain.- Campaniens.

Verticalement

1 Du blé au goût d'herbe.2 Spécialiste en physique.3 Valet de roi.- Du magnésium inversé.4 Insecte et vache.- Arpents.5 Sainte en 24.- Galère.6 Médullaire.- Pronom.7 Aventurier portugais (de).- Songe.8 En train de discuter.- Aux Philippines.9 Couchais.- Nom d'un dieu égyptien.10 Le sida.- Unité de temps.- Spécialisé dans la lumière ou dans la boule.11 Aux Pays-Bas.- Des crocs blancs.12 Anciennement Bh.- Auteurs des 'manuscrits de la mer Morte' ?

5 morts dans une explosion lors d'un meeting politique

Au moins cinq personnes ont été tuées et cinq autres blessées lorsqu'une explosion est survenue mardi près d'un rassemblement d'un parti politique dans la province pakistanaise du Balouchistan (sud-ouest), ont appris des sources médiatiques des sources officielles. L'incident s'est produit à 17h35 (heure locale) quand du matériel explosif fixé sur une moto a explosé dans le district de Sibi, ont précisé les mêmes sources. Le rassemblement du parti Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI) était ciblé par l'attaque, a-t-on ajouté de mêmes sources. Les blessés, dont trois sont dans un état critique, ont été transportés dans un hôpital à proximité du lieu du rassemblement, ont fait savoir les responsables. Ils ont ajouté que la zone avait été bouclée pour enquête et qu'aucun groupe n'avait encore revendiqué l'attaque.

TIARET

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de cheptel

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tiaret ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de cheptel notamment le vol de têtes ovines dans les communes de Sebaine, Tounina et d'Aïn Dzarit, a indiqué hier un communiqué des services de la GN. Après d'intenses investigations et la coordination entre les unités du groupement territorial de la GN de Tiaret, il a été procédé à la fouille de plusieurs fermes et à la convocation de victimes de vol, a précisé la même source, qui a fait état de la récupération de 100 têtes ovines ayant

été restituées à leurs propriétaires, outre l'arrestation de 08 individus, repris de justice, et la saisie du véhicule utilisé pour le vol. Une fois l'enquête achevée, les suspects arrêtés ont été présentés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

BLIDA

Saisie de 72 kg de kif traité

Une saisie de 72 kg de kif traité a été réalisée par des agents de la brigade régionale mobile des douanes relevant de la Direction régionale des douanes de Blida, a indiqué, hier, un communiqué rendu public par les services de cette institution. Cette opération a été réalisée dans le cadre de l'activité opérationnelle

Mercredi 31 Janvier 2024

HORAIRE DES PRIERES

FADJR	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:24	13:00	15:47	18:07	19:32

Météo

Alger	☀️	29	Tizi Ouzou	☀️	27
Tiaret	☀️	30	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	30	Oran	☀️	29

conjointe des équipes des douanes avec les services de sécurité, en coordination avec la brigade mobile des douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Blida en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), est-il ajouté de même source. Le document a également souligné la saisie, au titre de la même opération, d'un véhicule touristique et d'un autre utilitaire ainsi que l'arrestation de deux individus qui ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes. Cette opération "traduit la coordination étroite entre les brigades opérationnelles des douanes et les corps de sécurité dans la lutte contre la contrebande et le trafic des drogues et des psychotropes et contre toute atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi qu'à la santé et à la sécurité des citoyens", conclut le même communiqué.

EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'équipe de la 1ère Région militaire remporte la coupe militaire de football

L'équipe de la 1ère région militaire a remporté, hier, la 51ème Coupe militaire d'Algérie de football, en battant en finale l'équipe des forces terrestres après la séance des tirs au but (5-4) à l'issue d'un match nul (0-0) qui s'est déroulé au stade du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) "Chahid Messaoud Boudjeriou" à Benaknoun (Alger). Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé le coup d'envoi de la rencontre. Le président de la République a été accueilli à la tribune officielle du stade du CREPESM par le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. A son arrivée au CREPESM, le président de la République a été accueilli, par le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), où il a écouté l'hymne national et passé en revue un détachement de différentes forces militaires de l'ANP qui lui ont rendu les honneurs. Il a, par la

suite, sa lué le Général d'Armée Commandant de la Garde républicaine, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants des Forces armées et de la Gendarmerie nationale (GN), le Commandant de la 1e Région militaire, le chef du département Emploi-préparation de l'état major de l'ANP, ainsi que le chef de service des sports militaires. Le président de la République a suivi, par la suite, au salon d'honneur du complexe sportif, en présence de membres du Gouvernement, de Conseillers à la Présidence de la République, ainsi que des directeurs et chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, un exposé exhaustif sur les sports militaires, présenté par le Général, Chef du département Emploi-préparation de l'état-major de l'ANP. Le Président Tebboune a également suivi avec l'assistance, un court-métrage sur le Centre et les résultats des sportifs militaires qui se sont distingués cette saison sportive, réalisé par la direction de l'Information et de la communication.

ALGÉRIE-TURQUIE

Accord de jumelage entre les universités d'Oran 2 et "Atatürk"

Un accord de jumelage a été signé, mardi à Oran, entre l'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" et l'université turque "Atatürk" en vue de renforcer les liens académiques, a indiqué cet établissement universitaire. L'accord, signé par les recteurs des universités d'Oran 2, et "Atatürk", les professeure Ahmed Chaalal et Omer Comakli, vise à renforcer les liens académiques et culturels entre les deux établissements et à promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur. Il vise, essentiellement, l'échange d'enseignants, d'étudiants et de personnel administratif, la création de groupes de recherche communs, la mise en place de programmes de formation à double

diplôme et la participation à des projets de coopération internationale dans le cadre du programme Erasmus+. Auparavant, Pr Chaalal a reçu la délégation turque présidée par le recteur de l'université Atatürk, qui était accompagné de son personnel administratif, dont Ta?kin ZTA?, chef du Bureau des affaires internationales, Ali Caglar GULLUCE, vice-coordonateur du Bureau des affaires internationales et Pinar UCAK, coordinateur du programme Erasmus+. Au cours de cette réunion, le projet en cours de création concernant un département de langue turque à la faculté des langues étrangères a été discuté, a-t-on ajouté de même source.

ROUBA (ALGER)

Une femme poignardée à 13 reprises pour avoir refusé le mariage



Une jeune femme a été tuée, avant-hier, lundi, dans la commune de Rouba dans la wilaya d'Alger après avoir reçu des coups de couteau d'un homme. Il s'agit, dit-on d'un crime passionnel. Ayant refusé sa demande de mariage, la victime a subi un harcèlement continu jusque dans son lieu de travail et reçu des menaces de mort devant témoins. Le mouvement féministe «Féminicides Algérie» a indiqué sur son compte «Facebook» qu'une jeune fille répondant au nom de Nisrine Qaman, 25 ans, qui travaillait comme infirmière dans une clinique privée, a été tuée par un homme qui l'a poignardée à 13 reprises. Des sources proches de l'entourage de la vic-

tme ont déclaré à l'association que « l'agresseur habite à proximité du lieu de travail de Nesrine, et il l'a toujours poursuivie, harcelée et l'a demandé en mariage, mais elle a rejeté sa demande ». «Féminicides Algérie» ajoute : "la nuit du crime, l'auteur a menacé, en public, de tuer la victime, mais personne n'a pris l'affaire au sérieux, et personne n'a porté plainte ni contacté la police ». «Le jour du crime, Nesrine est allée travailler le matin, comme d'habitude. L'agresseur a frappé à la porte et dès qu'elle a ouvert la porte, il l'a poignardée 13 fois », a-t-elle détaillé. En voulant intercéder, le cardiologue de la clinique et le gardien du bâtiment ont été, à leur tour, attaqués au couteau. Leurs vies

ne sont pas en danger. Selon «Féminicides Algérie», quatre femmes ont été tuées, depuis le 1er janvier. La première, Zahia Bouzouj, a été tuée à Sétif, le 24 janvier, par des voleurs inconnus. Quelques jours plus tard, Nawal Charifa Toubache, 30 ans, mère d'un enfant, a été tuée dans la wilaya de Mostaganem. Elle a reçu un coup de poignard dans le cœur par son ex-poux. Le même jour à Mostaganem toujours, une femme a été tuée par le fils de son mari, âgé de 45 ans. Au cours de ces quatre années, 13 condamnations à mort ont été prononcées en Algérie pour le meurtre de femmes, sachant que l'exécution de la peine de mort est gelée depuis 1993.

Mah.B

CHLEF

Arrestation d'une bande criminelle pour escroquerie via internet

La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la Sûreté de la wilaya de Chlef est parvenue, le weekend dernier, au démantèlement d'un groupe criminel impliqué dans une affaire d'escroquerie via internet, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la Sûreté de la wilaya de Chlef a

procédé "le weekend dernier au démantèlement d'une bande criminelle de trois individus, dont une femme, ayant escroqué plus de 90 individus. Les mêmes éléments ont récupéré dans le cadre de cette affaire plus de 413 millions de centimes", précise la même source. Ce groupe criminel dont les membres sont issus des wilayas de Blida, d'Alger et de Boumerdes activait sous couvert de la vente électronique proposant à ses victimes de fausses of-

fres d'emploi, des produits et des services à des prix cassés, contre des bijoux en or et des sommes d'argent payés par les victimes". Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal d'El Attaf. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les citoyens à "faire preuve de vigilance vis-à-vis des offres commerciales proposées sur internet pour ne pas être piégés par les groupes criminels", conclut la même source.